

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

**Nom du produit** MetaDi Ultra Paste  
**Codes produit** 40-1-6301, 40-1-6303, 40-1-6305, 40-1-6307, 40-1-6309  
**Numéro de FDS** 1353237\_A

### Autres moyens d'identification

**N° ONU** UN3077  
**Synonymes** Aucun(e)

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** Laboratory Use Only  
**Utilisations déconseillées** Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant** Buehler  
**Adresse du fabricant** 41 Waukegan Rd  
Lake Bluff, IL 60044  
www.buehler.com  
**Numéro de téléphone** +1 847 295 6500  
**Adresse e-mail** custserv@buehler.com

### Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545  
Americas: +1 760 476 3962 Asia Pacific: +1 760 476 3960  
Middle East/Africa: +1 760 476 3959 Europe: +1 760 476 3961


## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200).

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence****Instructions en cas d'urgence**

<b>Mention d'avertissement</b>	<b>Danger</b>
<b>Mentions de danger</b> Provoque une irritation cutanée Provoque des lésions oculaires graves Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	
	
<b>Aspect</b> Variable	<b>État physique</b> Pâte
<b>Odeur</b> Inodore	

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

**Conseils de prudence - Intervention**

Aucun(e)

**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

**Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

**Mentions de mise en garde - Stockage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptif dans une usine d'élimination des déchets homologuée

**Dangers sans autre classification (HNOC)**

Sans objet

**Autres informations**

Aucune information disponible

**Interaction avec d'autres produits chimiques**

Aucune information disponible.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	CAS No	Weight-%	Secret industriel
Water	7732-18-5	30 - 60%	*
Diamond	7782-40-3	1 - 30%	*
n-Octadecylamine	124-30-1	5 - 15%	*
Dipropylene glycol	25265-71-8	3 - 10%	*
Polyethylene glycol phenyl ether phosphate	39464-70-5	1 - 5%	*
Alcohols, C12-20, ethoxylated	68526-94-3	1 - 5%	*
BHT	128-37-0	< 1%	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Premiers secours

#### Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter immédiatement un médecin.

#### Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter immédiatement un médecin.

#### Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

#### Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène.

#### Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau.

**Protection individuelle du personnel de premiers secours** Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes et effets les plus importants

Sensation de brûlure. Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Notes au médecin

Traiter les symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec, CO<sub>2</sub>, jet d'eau ou mousse ordinaire. Endiguer l'eau de maîtrise de l'incendie pour élimination ultérieure.

### Moyens d'extinction appropriés

Ne pas utiliser d'agents d'extinction halogénés ni de mousse. Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

### Dangers spécifiques dus au produit chimique

Certaines peuvent être combustibles, mais aucune ne s'enflamme facilement. Certaines peuvent être transportées à chaud.

**Code incendie normalisé** Irritant : Solide  
**(Uniform Fire Code)**

### Données d'explosion

**Sensibilité aux chocs mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges statiques** Aucun(e).

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque.

**Autres informations** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

### Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Recueillir avec du sable de la terre ou toute autre matière absorbante non combustible. À l'aide d'une pelle propre, placer la matière dans un récipient propre et sec et couvrir non hermétiquement ; placer les récipients hors de la zone de déversement.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Manipulation** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Stockage** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clé. Conserver hors de la portée des enfants. Protéger de l'humidité. Stocker à l'écart des autres matières.

**Produits incompatibles** Acides forts. Agents comburants forts. Bases fortes.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

**Directives pour l'exposition** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
BHT 128-37-0	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> inhalable fraction and vapor	(vacated) TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis - Valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis - Valeurs limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

**Autres directives pour l'exposition** Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992)

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures techniques** Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité étanches.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Vêtements à manches longues. Gants imperméables.

**Protection respiratoire** En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA. Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentration atmosphérique élevée du contaminant. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.

**Mesures d'hygiène** Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques

<b>État physique</b> <b>Aspect</b> <b>Couleur</b>	Pâte Variable Aucune information disponible	<b>Odeur</b> <b>Odor Threshold</b>	Inodore Aucune information disponible
---	---	---------------------------------------	--

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>	<u>Méthode</u>
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
<b>Point de fusion / congélation</b>	75°C	Aucun(e) connu(e)	
<b>Point / intervalle d'ébullition</b>	> 205°C	Aucun(e) connu(e)	
<b>Point d'éclair</b>	> 121°C	Aucun(e) connu(e)	
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
<b>Densité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
<b>Hydrosolubilité</b>	Insoluble		
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune donnée disponible		

### Autres informations

<b>Point de ramollissement</b> <b>VOC Content (%)</b> <b>Granulométrie</b> <b>Distribution granulométrique</b>	Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible
---	--

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucune donnée disponible.

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### Matières incompatibles

Acides forts. Agents comburants forts. Bases fortes.

### Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Informations sur le produit

##### **Inhalation**

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. Peut provoquer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel.

##### **Contact oculaire**

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. (d'après les composants). Provoque des lésions oculaires graves. Irritant oculaire sévère. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

##### **Contact avec la peau**

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants). Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

##### **Ingestion**

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )	-	-
n-Octadecylamine 124-30-1	= 2395 mg/kg (Rat)	-	-
Dipropylene glycol 25265-71-8	= 14850 mg/kg (Rat)	> 20mL/kg (Rabbit)	-
BHT	= 890 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-

128-37-0			
----------	--	--	--

### **Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Érythème (rougeurs cutanées). Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Risque de cécité. Brûlure. Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Symptômes de type asthmatique et/ou de type allergie cutanée.

### **Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Sensibilisation** Aucune information disponible.

**Effets mutagènes** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Ne contient aucun composant répertorié comme cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
BHT 128-37-0		Group 3		

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)  
Groupe 3 - Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme*

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Based on classification criteria from the 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200), this product has been determined to cause systemic target organ toxicity from chronic or repeated exposure. (STOT RE).

**Toxicité chronique** En cas d'aspiration, peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie. Éviter toute exposition répétée. En cas d'exposition prolongée, peut provoquer des effets chroniques. Le potentiel cancérogène est inconnu.

**Effets sur certains organes cibles** Système respiratoire. Yeux. Peau. Système cardio-vasculaire (SCV). Système digestif.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

### **Mesures numériques de toxicité Informations sur le produit**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

**ETAmél (voie orale)**

6,500.00 mg/kg



## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
n-Octadecylamine 124-30-1		96h LC50: 1.0 - 10.0 mg/L (Brachydaniorerio)	EC50 = 3 mg/L 8 h hEC50 = 3 mg/L 120 h	
Dipropylene glycol 25265-71-8		24h LC50: > 5000mg/L (Carassius auratus)	EC50 = 10000 mg/L 16 h	
BHT 128-37-0	72h EC50: = 6 mg/L (Pseudokirchneriella scapitata) 72h EC50: > 0.42 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	48h LC50: = 5 mg/L (Oryzias latipes)	EC50 = 7.82 mg/L 5 min EC50 = 8.57 mg/L 15 min EC50 = 8.98 mg/L 30 min	

### Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### Bioaccumulation

Nom chimique	Log Pow
n-Octadecylamine 124-30-1	6
BHT 128-37-0	4.17

### Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

#### Méthodes d'élimination

Cette matière telle que livrée n'est pas un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261). Cette matière peut devenir un déchet dangereux lorsqu'elle est mélangée ou mise en contact avec un déchet dangereux, si des ajouts chimiques sont effectués sur cette substance, ou si cette substance est transformée ou altérée de quelque autre façon. Consulter 40 CFR 261 pour déterminer si la substance altérée est un déchet dangereux. Consulter les réglementations locales, nationales ou internationales appropriées pour prendre connaissance des exigences supplémentaires.

#### Emballages contaminés

Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### DOT, États-Unis

N° ONU

UN3077

Nom d'expédition

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.

Classe de danger

9

Groupe d'emballage

III

Description

UN3077, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S., 9, III

Numéro de guide d'intervention 171  
d'urgence

**TMD**

N° ONU UN3077  
Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
Classe de danger 9  
Groupe d'emballage III  
Description UN3077, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S., 9, III

**MEX**

N° ONU UN3077  
Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
Classe de danger 9  
Groupe d'emballage III  
Description UN3077, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S., 9, III

**OACI**

N° ONU UN3077  
Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
Classe de danger 9  
Groupe d'emballage III  
Description UN3077, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S., 9, III

**IATA**

N° ONU UN3077  
Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
Classe de danger 9  
Groupe d'emballage III  
Code ERG 9L  
Description UN3077, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S., 9, III

**IMDG/IMO**

N° ONU UN3077  
Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
Classe de danger 9  
Groupe d'emballage III  
N° d'urgence F-A, S-F  
Description UN3077, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S., 9, III,  
MARINE POLLUTANT

**RID**

N° ONU UN3077  
Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
Classe de danger 9  
Groupe d'emballage III  
Code de classification M7  
Description UN3077, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S., 9, III

**ADR**

N° ONU UN3077  
Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
Classe de danger 9  
Groupe d'emballage III  
Code de classification M7  
Code de restriction en tunnel (E)  
Description UN3077, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S., 9, III

**ADN**

N° ONU UN3077  
Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.

<b>Classe de danger</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Code de classification</b>	M7
<b>Dispositions spéciales</b>	274, 335, 601
<b>Description</b>	UN3077, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S., 9, III
<b>Étiquettes de danger</b>	9
<b>Quantité limitée</b>	5 KG

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL	Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire canadien DSL ou NDSL

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

### Réglementations fédérales des États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

#### **Catégories de danger selon SARA**

##### 311/312, États-Unis

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Oui
<b>Danger d'incendie</b>	N°
<b>Danger de dépressurisation soudaine</b>	N°
<b>Danger de réaction</b>	N°

#### **CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

#### **CERCLA**

Cette matière telle que livrée ne contient aucune substance réglementée au titre de substance dangereuse par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302), ni par la Loi de modification et réautorisation du fonds spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques relatives aux rejets de cette matière peuvent exister au niveau étatique, régional ou local

### Réglementations étatiques des États-Unis

#### **Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

#### **Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Dipropylene glycol 25265-71-8			X		
BHT 128-37-0	X	X	X		

**Réglementations internationales**

Component	Carcinogen Status	Limites d'exposition
Diamond 7782-40-3 ( 1 - 30% )		Mexico: TWA 2 mg/m <sup>3</sup>
BHT 128-37-0 ( < 1% )		Mexico: TWA 10 mg/m <sup>3</sup> Mexico: STEL 20 mg/m <sup>3</sup>

**CANADA****Classe de danger SIMDUT**

Indéterminé(e)(s)

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b>NFPA</b>	<b>Dangers pour la santé</b> 3	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Instabilité</b> 0	<b>Dangers physiques et chimiques</b> -
<b>HMIS</b>	<b>Dangers pour la santé</b> 3 *	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Danger physique</b> 0	<b>Protection individuelle</b> X

Légende de l'astérisque **Danger chronique** \* = Danger chronique pour la santé

**Préparée par** Product Stewardship  
23 British American Blvd.  
Latham, NY 12110  
1-800-572-6501

**Date d'émission** 01-mars-2017  
**Date de révision** 01-mars-2017  
**Remarque sur la révision** Aucune information disponible

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte



*Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.*

**Fin de la Fiche de données de sécurité**